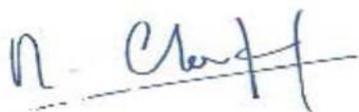


**RELEVÉ DE DECISIONS  
DE LA SEANCE DU  
30 NOVEMBRE 2020**

Le Conseil de la Vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni à distance le lundi 30 novembre à 8 heures 30 :

- a validé, par 12 voix pour et 2 abstentions, les conventions annuelles 2020-2021 des associations permanentes suivantes :
  - Association sportive de Paris ;
  - Bureau des Arts.
  
- a validé, par 12 voix et 2 abstentions, les financements des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie étudiante (CVE) :
  - Financement de 1 150€ à l'association l'Artimuse Sciences Po Team ;
  - Financement de 866€ à l'association La Gazelle ;
  - Financement de 2 500€ à l'association Les Parisiennes ;
  - Financement de 2 450€ à l'association MeDMUN ;
  - Financement de 3 380€ à l'association Le Prix littéraire des étudiants de Sciences Po ;
  - Financement de 1 000€ à l'association Sciences Po Refugee Help ;
  - Financement de 3 370€ à l'association Stop&Go.
  
- a adopté, à l'unanimité des voix exprimées, le procès-verbal de la séances du 29 juin 2020 sous réserve de modifications ultérieures.



Raphaël Charpentier  
Président enseignant



Mariana de Abreu Nunes da Silva  
Présidente étudiante